



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bobigny, jeudi 24 novembre 2011

Ce matin, le préfet Christian LAMBERT a présidé une réunion avec les représentants des centres commerciaux, des débiteurs de tabacs, des bijoutiers, des commerces de proximité et d'établissements financiers installés dans le département de la Seine-Saint-Denis afin de leur présenter le plan anti-hold up mis en place depuis le 21 novembre dernier.

Ce plan se décline en 2 axes :

- Une présence permanente des patrouilles pédestres de police dans les centres commerciaux et aux abords des établissements concernés par cette surveillance accrue, comprenant des prises de contact directes avec les commerçants.**
- La mise en place d'un numéro vert géré au niveau de la préfecture, à destination des commerçants.**

Par ailleurs, à cette occasion, le préfet a évoqué l'expérimentation d'un nouveau dispositif dissuasif destiné à la lutte contre les vols à main armée par le biais d'un marqueur chimique.

Le préfet de la Seine-Saint-Denis a tenu à rappeler à l'ensemble des participants qu'il est possible de dissuader les délinquants, et de limiter les risques en s'appuyant sur des équipements technologiques tels que la vidéo-protection et la télé-surveillance, associés à l'observation de quelques règles de sécurité.

Ce plan se poursuivra au-delà de la période des fêtes de fin d'année.